DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023-CM/117 : PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SALAZIE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET LE BIEN ETRE DES CITOYENS - PROGRAMME SPECIFIQUE D'EMBELLISSEMENT "BOIS DE GOYAVIER"

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 14 décembre 2023.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 7 décembre 2023.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 18
Absents : 11
Représentés : 04
Total des votes : 22

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 17h15, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Présents : PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel Gérard – VIADERE Marie Ange – ELISABETH Marie Jeanne - MOREAU Jules Mario - CHARLEMAGNE Jules Thierry – TECHER Paulin Joseph - MAZAGRAN Daniella Marie-Line – GARRYER Patrick François – SINAPIN Marie Jacqueline – DE LAMOTHE Jean Bernard - BOYER Laurent - RAYAPIN Marie Kenny – PADRE Hermina - TECHER Sophie – LUCILLY Harry – FANNIO Anaïs Cindy - ELISABETH Vincent Marc André.

Absents : MAILLOT Yann Thierry – PAUSE Jean Claude – GEVIA Marie Catherine – HOAREAU Marie Nathalie - FOUASSIN Stéphane Michel Marcel Guy – ROBERT Laurencine Sarah – BRANCALIN Sandrine - ECLAPIER Eric Emmanuel - SISAHAYE Teddy Olivier - ELISABETH Karine – PAPAYA Mélissa Marie Elsa

Ont voté par procuration : GEVIA Marie Catherine (procuration donnée à DAMOUR Marcel Gérard) – FOUASSIN Stéphane Michel (procuration donnée à PAPAYA Sidoleine) – BRANCALIN Sandrine (procuration donnée à SINAPIN Marie Jacqueline) – ROBERT Laurencine Sarah (procuration donnée à LUCILLY Harry).

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent Marc André.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 21.12.2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Afin de valoriser les espaces publics de la commune et le bien-être de ses citoyens, la collectivité a sollicité le Département afin de bénéficier du programme spécifique d'embellissement "bois de goyavier".

Ce programme permet l'implantation du mobilier urbain en bois de goyavier (poubelles, bancs, jardinières, etc) sur le domaine public ainsi qu'un Kiosque A Vocation Economique (KAVE), toujours sur du foncier communal.

Le KAVE permet à des artisans, exploitants, etc, de pouvoir bénéficier d'un local pour des micro-activités économiques avec des loyers modestes.

L'embellissement des espaces communaux se fera en 3 phases :

- Embellissement de la placette,
- Embellissement sur sites à identifier,
- Kiosque A Vocation Economique (KAVE), compris installation plomberie, électricité, assainissement (hors raccordements réseaux publics).

Le volume horaire de réalisation et pose des structures en bois de goyavier représente 9 000 heures sur 3 ans pour les équipes du service DEFI du Département. Les ouvrages, travaux et interventions seront financés par le Département pour un montant total de 163 338 € TTC. En contrepartie la commune s'engage à :

- Assurer tous les raccordements aux réseaux publics du KAVE,
- Assurer la maintenance des produits artisanaux et des ouvrages réalisés par la filière "bois de goyavier" (DEFI),
- Assurer le fleurissement et la maintenance des plantations qu'elle aura réalisées.

Les modalités de ce partenariat figurent dans la convention cadre relative au partenariat entre la Département de la Réunion et la commune de Salazie qui est jointe à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article L.2121-23 du CGCT,
Vu l'article L.2121-29 du CGCT : le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,
Vu la décision CP-2023-DEC-315 Projet de partenariat entre la commune de Salazie et le Conseil Départemental pour l'amélioration du cadre de vie et le bien-être des citoyens - programme spécifique d'embellissement "bois de goyavier" de la Commission Permanente du Département en date du 20 septembre 2023,
Vu la convention jointe en annexe de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (22 voix pour) :**

ARTICLE 1 :

- **De valider les termes de la convention cadre relative au partenariat entre le Département de la Réunion et la commune de Salazie.**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....

.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

ELISABETH Vincent Marc André

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SALAZIE
Ile de la Réunion

Sidoleine PAPAYA

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

ENTRE :

- **Le Département de La Réunion**, représenté par le Président du Conseil Départemental ;

CONVENTION-CADRE RELATIVE AU PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION ET LA COMMUNE DE SALAZIE

- **Le Département de La Réunion**, représenté par le Président du Conseil Départemental,
- **La Commune de Salazie,** représentée par Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental de La Réunion en date du

VU la décision du Conseil Municipal de la Commune de Salazie en date du

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20230920-lmc133450-DE-1-1

Dans le cadre du projet de partenariat entre la Commune de Salazie et le Conseil Départemental pour l'amélioration du cadre de vie et le bien-être des citoyens, un programme spécifique d'embellissement « bois de goyavier » est décidé.

1 - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 - Objet

La Commune de Salazie souhaite valoriser des espaces communaux avec de l'embellissement en bois de goyavier.

Le Département a décidé, par le savoir-faire de la filière bois de goyavier, de participer à ce programme spécifique d'embellissement.

Les objectifs de l'action sont :

- Identifier et recenser des lieux d'embellissement.
- Valoriser les espaces communaux recensés et valoriser la filière bois de goyavier.
- S'engager dans la maintenance des produits et des ouvrages réalisés et posés par la filière bois de goyavier.
- S'engager dans le fleurissement et la maintenance des plantations par la Commune.

Article 2 – Durée et validité

La présente convention a une durée de 3 ans. Elle peut être prolongée par avenant.

Elle peut être dénoncée à tout moment par une des parties.

Toute modification de cette convention devra être entérinée par un avenant.

2 - MODALITES DE L'ACTION : ORGANISATION

Dans cet objectif de partenariat, chaque partie s'engage à travailler conjointement sur les différentes phases d'embellissement pour une coordination optimale.

3 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'objectif commun aux deux parties est de définir un cadre d'intervention afin d'embellir les espaces communaux pour l'amélioration du cadre de vie et le bien-être des citoyens.

L'embellissement se fera en 3 phases (voir détail en annexe) :

- Phase 1 : embellissement de la placette
- Phase 2 : embellissement sur sites à identifier
- Phase 3 : Kiosque A Vocation Economique (KAVE), compris installation plomberie, électricité, assainissement (hors raccordements aux réseaux publics)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20230920-lmc133450-DE-1-1

Le volume horaire de réalisation et pose des structures en bois de goyavier représente 9 000 heures sur 3 ans pour les équipes du service DEFI du Département.

Au vu des éléments ci-dessus,

Le Département et la Commune s'engagent à :

- Identifier et recenser des lieux d'embellissement.
- Travailler conjointement sur les phases d'embellissement pour une coordination optimale des différents services techniques, propre aux deux parties.

Le Département s'engage à :

- Valoriser les espaces communaux avec des produits artisanaux réalisés par la filière bois de goyavier
- Financer ces travaux, ouvrages et interventions pour un montant total de 163 338 € TTC selon les détails joints en annexe

La Commune s'engage à :

- Assurer tous les raccordements aux réseaux publics nécessaires au KAVE
- Assurer la maintenance des produits artisanaux et des ouvrages réalisés par la filière bois de goyavier (DEFI).
- Assurer le fleurissement et la maintenance des plantations réalisées par la Commune.

Fait à Saint Denis, en 2 exemplaires originaux, le

Le Président du Conseil Départemental **Le Maire de la Ville de Salazie**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Identifiant de l'acte : 974-229740014-20230920-lmc133450-DE-1-1

LISTE DES OUVRAGES
EMBELLISSEMENT MAIRIE DE SALAZIE

	Ouvrage	U	Qté	Illustration / repère / plan	Coût unitaire	Coût total	Livraison
phase 1 embelissement de la placette	Poubelle	U	4	PLACETTE	400,00 €	1 600,00 €	
	habillage Banc urbain avec latte bdg	U	5		150,00 €	750,00 €	
	Banc urbain circulaire avec dossier	U	1		1 800,00 €	1 800,00 €	
	Paniers avec anses type RD	U	3		150,00 €	450,00 €	
	abris	U	5		1 500,00 €	7 500,00 €	
	jardinière grand modèle	U	5		200,00 €	1 000,00 €	
	fascine	m2	2,4	Aménagement de la zone du rondavelle	45,00 €	108,00 €	
	Paniers avec anses type RD	U	1		150,00 €	150,00 €	
	banc + jardinière integrée	U	1		580,00 €	580,00 €	
					TOTAL	13 938,00 €	

	Ouvrage	U	Qté	Illustration / repère / plan	Coût unitaire	Coût total	Livraison
PHASE 2 embelissem ent general	Poubelle	U	20	Embellissement générale ville de Salazie	400,00 €	8 000,00 €	
	Banc urbain sans dossier 1m60	U	15		300,00 €	4 500,00 €	
	Paniers avec anses type RD	U	60		150,00 €	9 000,00 €	
	Banc urbain avec dossier	U	10		450,00 €	4 500,00 €	
	fascine	m2	400		45,00 €	18 000,00 €	
	petit jardinière	U	60		90,00 €	5 400,00 €	
	œuvre	U	2		2 000,00 €	4 000,00 €	
					TOTAL	49 400,00 €	

	Ouvrage	U	Qté	Illustration / repère / plan	Coût unitaire	Coût total	Livraison
phase 3 kave	KAVE	U	1	Insertion d'un KAVE adapté Derrière l'école de musique	100 000,00 €	100 000,00 €	Prix du kave hors Coût Raccordement des réseaux VRD Cheminement
					TOTAL	100 000,00 €	

Coût total fourniture et main d'œuvre comprise :	163 338,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-117-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023